

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



073



Mémoire de Master

Présenté à l'Université 08 Mai 1945 de Guelma

Faculté des Sciences et de la Technologie

Département de : Architecture

Option : ARCHITECTURE PROJET URBAIN ET DURABILITE

Présenté par : BOUDECHICHE Ilham

Thème : « Le mobilier urbain » entre usage, conception et durabilité

Cas des places et placettes de la ville de Guelma

Sous la direction de : Pr. ALKAMA Djamel

Année universitaire : 2016/2017

Session Juin

L'espace public est la cause majeure des différentes rencontres entre les gens et cela en ouvrant accès à tous les lieux urbains. La ville a besoin de l'espace public comme élément essentiel dans son bon fonctionnement ainsi que l'équipement public pour la structurer socialement et spatialement et en même temps pour satisfaire les besoins de la collectivité.

Le réaménagement et la nouvelle conception de la placette publique à Guelma a pour objectif de créer les conditions d'une vie nouvelle pour leurs différents espaces menacés d'un abandon total, il implique un certain degré de changement de la configuration physique.

Le mobilier facilite la vie tant des usagers de l'espace public, il contribue à l'amélioration du cadre urbain et de l'image de la ville, néanmoins il apparaît de moins en moins intégré à la vie urbaine et se trouve dans une situation critique de dégradation et de marginalisation, la placette aujourd'hui ne joue même pas son véritable rôle.

Réaménager cet espace public par la revalorisation de son usage en intégrant le mobilier urbain adéquat qui crée une durabilité et mixité sociales.



Mots clés : Mobilier urbain, espace public, place publique, usage, urbain, durabilité, sociale, conception, réaménagement, Guelma.

Public space is the major cause of various meetings between people is that it opens access to all urban areas. The city needs the public space as an essential element in its operation and public facilities for the socially and spatially structured and at the same time to meet the community's needs.

The redevelopment and redesign of the public plot in Guelma aims to create the conditions for a new life for their various spaces threatened with a total abundance, it implies a certain degree of change in physical configuration.

The furniture facilitates the life of the users of the public space. It contributes to the improvement of the urban environment and the image of the city, nevertheless it appears less and less integrated into the urban life and is in a situation Criticism of degradation and marginalization, the plot today does not even play its true role.

Reorganizing this public space by revalorizing its use by integrating adequate urban furniture that creates a social sustainability and mixity.

Keywords: Urban furniture, public space, public square, use, urban, sustainability, social, design, redevelopment, Guelma.

تحتل الفضاءات العمومية مركزا مهما فيها المدينة باعتبارها وحدة متكاملة من جهة ومجموعة من الأماكن اللازمة التي يتفاعل ويتقابل الناس فيها من جهة أخرى، وهي أماكن ضرورية لحياة الإنسان من أجل إعطاء فرصة للراحة النفسية والجمالية بحيث لا يمكن حصر حياة الإنسان بين مكان العمل والمسكن فقط ولكي لا تتحول المدينة إلى أحياء للمراقدة. وبما أن الفضاءات العمومية هي المادة الأساسية للحياة الحضرية بحيث أنها تحتضن التواصل الحسي بين الأفراد والمدينة، والأفراد فيما بينهم وهنا يتجلى دورها باعتبارها مكان للراحة والترفيه، ومواطن للتلاقي وتحسين العلاقات بين الأفراد.

وفي قائمة بصف خاصة، فإن الفضاءات العمومية أصبحت تواجه مشاكل عديدة، وتعاني من تدهور كبير حيث أنها لم تعد تمثل ووظيفتها الأساسية كأماكن للترفيه أو الدلالة على الرفي العمراني. ومنه وجب علينا التطرق إلى هذا الموضوع.

الكلمات الرئيسية: فضاءات عمومية، الحياة الحضرية، أماكن ترفيهية

CHAPITRE I : LE MOBILIER URBAIN, CONCEPTION ET USAGE

Introduction

L'espace public est un lieu d'échange et de lien social, il doit accueillir tous les publics et leur offrir des services, du bien-être et du confort. Les utilisateurs sont, de plus, exigeants tandis que les collectivités doivent maîtriser au mieux leurs dépenses.

L'aménagement des espaces publics et en premier lieu le mobilier urbain doivent rendre le meilleur service sur le long terme en respectant l'environnement, c'est-à-dire intégrer les composantes du développement durable⁸.

I.1. Définition du concept mobilier urbain

-Selon Wikipédia le mobilier urbain est une notion englobant tous les objets qui sont installés dans l'espace public d'une ville pour répondre aux besoins des usagers⁹.

-Des auteurs définissent le mobilier urbain « l'ensemble des objets ou dispositifs publics ou privés installés dans l'espace public et liés à une fonction ou un service offert par la collectivité »

-Par terme de mobilier urbain, on désigne tous les objets utilisés dans l'espace collectif.

-Le mobilier urbain est l'ensemble des objets implantés dans l'espace public pour répondre aux besoins des usagers¹⁰. Il relève d'une autorité administrative, le plus souvent une collectivité locale responsable du domaine public sur lequel il est installé. Son implantation dans l'espace public répond à des règles du domaine de (l'urbanisme, la protection de l'environnement et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite), Elles doivent être prises en compte par le gestionnaire du mobilier urbain en amont du projet.

I.2. Evolution du concept du mobilier urbain¹¹

➤ Le 19^{ème} siècle

- Les équipements légers de la voirie sont codifiés et harmonisés par l'urbanisme haussmannien (vespasiennes, candélabres, réverbères, aubettes ou kiosques, grilles d'arbre, sorties de métro...) sans que le terme de « mobilier urbain » soit utilisé.
- Le style est inspiré du végétal avec une prééminence du fer forgé ou de la fonte moulée, adaptée aux reproductions naturalistes. La couleur verte unifie le mobilier de la ville et marque l'importance des jardins dans sa conception. Ce mobilier végétalisme s'harmonise avec les avenues plantées qui sillonnent la ville.

⁸ <http://www.smartgrids-cre.fr/index.php?p=eclairage-mobilier-intelligents>

⁹ <http://fr.wikipedia.org>

¹⁰ Jean-Pierre Gyéjacquot. Mobilier urbain. Projets, équipements, installations, maintenances. Paris. (Edition du Moniteur). 2005. p75.

¹¹ Cours mobilier urbain université de Biskra. Algérie.

➤ **Les années 1960**

- L'expression « mobilier urbain » apparaît. le terme désigne une volonté d'harmonisation de ces objets et de l'espace public. Il reflète aussi l'émergence d'un marché spécifique d'objets harmonisés par un même fabricant.
- La naissance des lignes de mobilier urbain et du design de mobilier urbain.
- L'apparition des premières réglementations communales sur le mobilier urbain et des concessions pour la fourniture et l'entretien du mobilier urbain.

➤ **Aujourd'hui**

- Les aménageurs tentent de faire disparaître les objets au profit de la création d'un espace.
- Certains préfèrent d'utiliser le terme de « composants urbains »
- Ces changements de configuration de l'espace public s'accompagnent également d'une volonté d'amener plus de végétal dans l'environnement urbain, les arbres et les espaces végétaux reprennent position.
- Les mobiliers de protection et de sécurité, de repos, de propreté, se positionnent comme des solutions à ces problématiques.
- Les grilles et protections d'arbres ainsi que les mobiliers de fleurissement favorisent l'extension du végétal en ville.
- La tendance actuelle est une tendance vers plus de cohérence dans les choix des mobiliers urbains
- Une volonté de prendre mieux en compte les personnes à mobilité réduite dans l'espace public.
- Par ailleurs, le remodelage de la ville a besoin d'une image forte, dont le mobilier est un excellent vecteur.

I.3. Le rôle du mobilier urbain

Le rôle majeur du mobilier urbain est de faciliter la vie tant des usagers de l'espace public, que des services techniques de villes qui les exploitent et les maintiennent.

Il contribue à l'amélioration du cadre urbain et de l'image de la ville.

Mobilier urbain gérant de confort de l'espace public, participe au caractère agréable et humain de la ville et à sa singularité.

I.4. Le choix du mobilier urbain¹²

I.4.1. Choix fonctionnel lié à l'objet

Le mobilier urbain répond aux besoins des usagers au travers des nombreuses fonctions qu'il leur propose. Il est donc important de bien cibler ces attentes afin d'apporter une réponse adaptée en mettant à leur disposition un mobilier dont les fonctions comblent ces besoins.

¹² Cours mobilier urbain université de Biskra, Algérie.

Photo 01 : Choix fonctionnel du mobilier urbain (abriter, accueillir et agrémenter).



Photo 02 : Choix fonctionnel du mobilier urbain (collecter, éclairer et informer).



Photo 03 : Adaptation du mobilier urbain.



◀ Mobilier adapté pour des personnes âgées (accoudoirs, dossier)

Mobilier inadapté pour des personnes âgées ▶



Source : Cours mobilier urbain université de Biskra, Algérie.

I.4.2. Choix fonctionnel lié à l'utilisateur

Le choix fonctionnel doit aussi être guidé par le public, les utilisateurs. Toutes les personnes y compris les personnes à mobilité réduite doivent pouvoir profiter des services qui leur sont proposés, accéder aux différentes fonctions du mobilier et disposer du mobilier dans les meilleures conditions possibles. Le mobilier doit donc posséder des adaptations lui permettant de rendre ses services accessibles à tous. En fonction du type de public à accueillir, le mobilier doit présenter des caractéristiques différentes, un enfant n'ayant pas les mêmes besoins qu'une personne âgée.

I.4.3. Choix économique

Le budget est le facteur de sélection le plus important, il influence de manière significative le choix du mobilier. Le coût global d'achat comprend aussi la gestion et l'entretien du mobilier acheté.

I.4.4. Choix technique du mobilier

Afin d'inscrire l'aménagement dans le long terme, la pérennité, les caractéristiques techniques du mobilier, les qualités et les défauts des matériaux doivent guider le choix du mobilier.

I.4.5. Choix esthétique guidé par le lieu, le contexte

Afin de préserver les qualités du paysage urbain, le mobilier doit être en adéquation avec la nature de l'espace à aménager en termes d'usages, de formes, de couleurs, de matériaux et textures. Il doit s'intégrer au mobilier existant, à la végétation, au bâti et au sol pour donner une identité au lieu, apporter une qualité esthétique afin de participer à la mise en valeur.

I.5. Les catégories du mobilier urbain¹³

I.5.1. Abris : « Mettre à l'abri, protéger des intempéries, du danger, du soleil »

Le mobilier urbain à caractère utilitaire doit pouvoir être utilisable à tout moment indépendamment des conditions climatiques. Sa conception doit donc permettre de maintenir les usagers à l'abri de salées climatiques lors de l'attente ou du repos.

L'abribus : permet l'abri des voyageurs à un point d'arrêt lors de l'attente de l'autobus et le repos. Il doit protéger les usagers contre la pluie, le vent et le froid. Il comporte souvent des panneaux publicitaires

Photo 04 : Abribus



Source : (www.imagiaffichage.com)

Photo 05 : Abri vélo



Source : (www.www.hellopro.fr)

L'abri vélo : abrite les vélos des usagers des aléas climatiques et permet aussi de protéger le vélo des agressions de la rue (vol, vandalisme...).

Photo 06 : Pergola



Source : (wikipedia.org)

La pergola : est une petite construction destinée à servir de support à des plantes grimpantes qui créent un abri végétal en se développant.

¹³ Jean-Pierre Gyéjacquot, Mobilier urbain. Projets, équipements, installations, maintenances. Paris, (Edition du Moniteur), 2005, 234 pages.

Les barrières pivotantes et les Poteaux amovibles

Les aménagements cyclables (pistes, voies vertes, véloroutes) sont parfois utilisés en stationnement par les automobilistes, ce qui peut causer des conflits ou des accidents, Il faut en conséquence neutraliser l'accès avec :

Photo 46 : Barrières pivotantes en quinconce.



Source : (www.vvv-sud.org)

Photo 47 : Poteaux amovibles.



Source : (www.s3o.fr)

- **Barrières pivotantes en quinconce** : cout plus élevé mais permet également de réduire la vitesse des deux roues à l'approche d'intersections ou de traversées (Photo n°46).
- **Poteaux amovibles** : ils doivent être visibles et démontables pour permettre l'accès aux secours et aux services d'entretien (Photo n°47).

La protection des massifs¹⁸

Les arbres et leur environnement en ville doivent être protégés des véhicules, de la circulation piétonne et de tout acte de vandalisme.

Les massifs fleuris occupent des espaces relativement importants, Ils ont le double avantage de :

- Assurer une limite physique bien respectée entre des espaces circulés et des espaces piétons.
- Délimiter le cheminement.

Le mobilier autour du végétal étant implanté sur la voirie ne doit pas gêner la circulation des piétons et notamment celle des personnes handicapées.

- **Les lisses basses et mains courantes** :

Garde-corps pour les jardins, les arbres et leur environnement.

Photo 48 : Lisses basses.



Photo 49 : Mains courantes.



Source : (www.mdc-carottage.com)

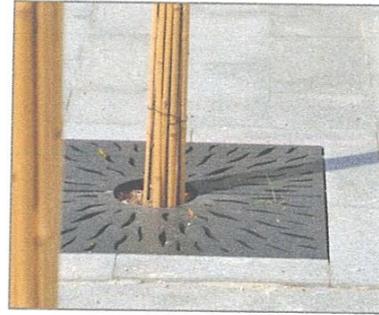
¹⁸ Jean-Pierre Gyéjacquot, Mobilier urbain. Projets, équipements, installations, maintenances. Paris. (Edition du Moniteur). 2005. 234 pages.

○ Les grilles d'arbres :

Grilles disposées autour du pied des arbres (au sol), elles servent à :

- Protéger les racines de l'arbre et préserver la terre support.
- Recueillir les eaux de pluie (non polluées par les hydrocarbures, détergents, sels de déneigement) nécessaires au développement de l'arbre.
- Rendre compatible la circulation piétonne et les PMR (personnes à mobilité réduite) avec la plantation d'arbres.

Photo 50 : Grilles d'arbres.

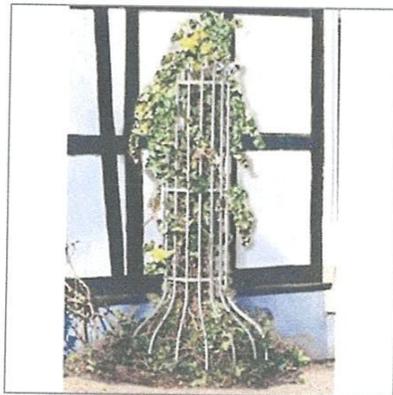


Source : (www.archiexpo.fr)

○ Les corsets de plantes :

Ils protègent les jeunes plantations vis-à-vis de l'environnement extérieur (uniquement en cas de risque fort de vandalisme).

Photos 51 : 52 : Corsets de plantes.



Photos 53 : 54 : Corsets-bancs.



Source : (<http://www.ensemble.eu>)

○ **Les arceaux :**

Des barrières circulaires protègent les arbres ou les panneaux d'affichage des véhicules en stationnement.

Photos 55 : 56 : Les arceaux.



Source : (www.croso-france.com)

○ **Les cadres :**

Des cadres qui délimitent la zone plantée et qui permettent de :

- Créer une différence de niveau par rapport à la chaussée (suppression des eaux de ruissellement)
- Rattraper la différence de niveau entre le sol revêtu et la terre végétale support de l'arbre.

Photos 57 : 58 : 59 : Les cadres de plantes.



Source : (www.archiexpo.fr)

I.5.6. Informer

Les panneaux d'affichage

« L'affichage est l'application d'une surface de papier script dans un lieu public sur un support destiné à son émission. Panneaux muraux ou en chevalets sur les trottoirs, l'affichage extérieur fait partie du paysage de la vie citadine. »

Les panneaux d'affichage se distinguent par leur forme et leur utilisation:

- Panneaux publicitaires statiques classiques.
- Panneaux d'informations administratives, culturelles et touristiques
- Totems d'informations
- Panneaux publicitaires électroniques

CHAPITRE II : L'ESPACE PUBLIC, PLACE ET PLACETTE

Introduction

L'espace public est l'aspect de la ville le plus étroitement lié au Projet urbain. Ce dernier est considéré lui-même comme un espace public dans la mesure où il vise à asseoir l'intérêt public, à travers la connaissance objective des espaces publics de la ville et de ce qu'il convient de faire pour améliorer la qualité de la vie urbaine²³.

Le travail de recherche de ce chapitre sera consacré au concept « espace public » en général et au concept « place publique » en détail, dans le but de donner sa fonction, son rôle, ses enjeux et son organisation, à travers des définitions des spécialistes. Pour comprendre cette expression récente, on essayera de faire une lecture de l'espace public à travers l'histoire des villes afin de mieux appréhender cette étude.

II.1. L'espace public

II.1.1. Définition de la notion d'espace

L'espace est défini dans le dictionnaire français Larousse²⁴ comme une portion de l'étendue occupée par quelque chose ou distance entre deux choses, deux points.

-Propriété particulière d'un objet qui fait que celui-ci occupe une certaine étendue, un certain volume au sein d'une étendue, d'un volume nécessairement plus grands que lui et qui peuvent être mesurés.

-Étendue, surface ou volume dont on a besoin autour

II.1.2. Définition de la notion de public

C'est l'ensemble de la population auxquelles s'adressent une œuvre ou une production; Ensemble des personnes qui sont admises dans un lieu ouvert à tous ou dans un lieu privé et ne font pas partie du personnel²⁵.

II.1.3. Le concept « espace public »

« Les espaces collectifs urbains, appelés encore espaces publics ou espaces extérieurs, sont constitués par l'ensemble des lieux ouverts à tous. Ils sont généralement sous la responsabilité des collectivités publiques ou parfois de droit privé. Ils sont le plus souvent en plein air, mais peuvent être partiellement ou totalement couverts ». Selon SABLET, 1988²⁶.

• II.1.3.1. Une approche architecturale et paysagère

L'espace public est d'abord une expérience visuelle, et sensorielle vécue par chacun, et à chaque moment, avec une sensibilité différente.

C'est un paysage, composé d'un socle, d'un ciel, et d'un parcours physique et visuel qui se développe du socle au ciel.

²³ SALAH EDDINE Haffaf, résumé du livre : l'espace public et le projet urbain. le cas d'une ville algérienne, édition universitaire européenne. 2012

²⁴ Encyclopédie Larousse en ligne <http://www.larousse.fr/>

²⁵ Le petit Larousse illustré 2016

²⁶ SABLET De (M): Des espaces urbains agréables à vivre, places, rues, squares et 239 jardins. Ed Moniteur, Paris 1988, p. 245-250

<u>La place publique :</u>	Espace non bâti, desservi par des voies, affecte aux piétons ou/et ou voiture, au revêtement généralement minéral, entouré principalement par des bâtiments, et agrémenté de mobilier urbain et édicules comme une fontaine ou un obélisque. La place est un lieu où la conscience trouve la possibilité de se dilater.
<u>La cour :</u>	Du latin "cahors-ortis"; la cour est un coin de fermé, entouré de murs ou de bâtiments, faisant partie d'une habitation, d'un édifice administratif, scolaire, qui souvent s'ordonne autour d'elle ». La cour est un élément générateur pour la distribution des bâtiments qu'elle dessert.
<u>L'esplanade :</u>	C'est une vaste place ouverte parfois attenante à grand édifice, souvent plantée de quinconces, d'où la vue est parfois dégagée sur le paysage qu'elle domine. Elle est alors à la limite de la ville ouverte sur la campagne ou un plan d'eau.
<u>Le marché, place marchande :</u>	Le marché provient du latin "mercatus", qui signifie marchandises. C'est un lieu public de vente de biens et de services où se tient une réunion périodique de marchands de denrées alimentaires et de marchandises d'usage courant.
<u>Square:</u>	Il s'agit d'un "mot anglais qui veut dire carré, de l'ancien français « esquarre (équerre), et signifie petit jardin public, généralement entouré d'une grille et aménagé au milieu d'une place».1 Conçu comme un véritable îlot de nature destiné à offrir une alternative à l'insalubrité urbaine.
<u>Jardin public :</u>	La notion de jardin public n'apparaît qu'au XIXe siècle, c'est un lieu de promenade et d'agrément. Le jardin public est un «terrain où l'on cultive des végétaux utiles, ou d'agrément». Il se compose d'un «espace vert urbain, enclos à dominance végétale, protégé des circulations générales, libre d'accès, conçu comme un équipement public et géré comme tel ».
<u>Jardin thématique :</u>	Thématique, du grec "theinatikos", qui se construit selon des thèmes. Le jardin thématique désigne, depuis une vingtaine d'années, un jardin public réservé à la promenade et à l'agrément, dont l'organisation évoque un ou plusieurs phénomènes sensoriel, social, plastique, ...etc.

Tableau 02 : typologie des espaces publics

Photo 81 : La rue Ney,
Lyon VIe arrondissementPhoto 82 : Ruelle
MorainvilliersPhoto 83 : Avenue Hyères-
les-palmiers

Photo 84 : Promenade, Lyon

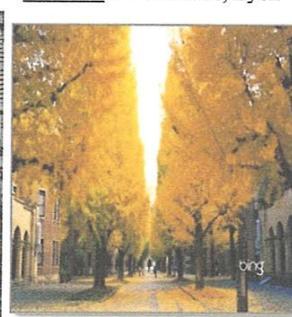


Photo 85 : Place des terreaux,
Lyon



Photo 86 : Parvis
Noirmoutier-en-l'île



Photo 86 : Plage aménagée



Source : Cours « Les espaces publics », EPAU, Algérie.

II.5. Rôles des espaces publics³⁰

Les espaces publics forgent l'âme de la ville, l'aménagement de ces espaces est l'affaire la plus vitale de la ville.

- Espaces physiques
- Espaces de communication
- Espaces composites
- Espaces de stratégies
- Lieux de vie et de sociabilisations quotidiennes
- Les espaces publics forgent l'âme de la cité

Photo 05 : Abri vélo

II.2. Place et placette³¹

II.2.1. Introduction

Dès ses origines, l'histoire des places est double, fonctionnelle et formelle. Née de la nécessité de se rassembler devant le siège du pouvoir, devant le temple, ou dans les lieux du commerce, la place devient un support des fonctions essentielles de la cité : l'échange, la rencontre au sens le plus large du mot.

II.2.2. Définition de la place publique

Le dictionnaire définit la place comme un « lieu public découvert et bordé de maisons ou de monuments », comme « un large espace découvert auquel aboutissent plusieurs rues dans la ville », voire comme un « endroit où ont lieu les prises d'armes et les défilés ».

Le mot dans son rapport avec l'architecture exprime plusieurs choses :

- Le lieu même, le terrain obligé ou choisi sur lequel on élève un bâtiment ;
- Celui qu'on laisse vide ou qu'on pratique au milieu d'une ville ou d'un quartier pour l'agrément ou les besoins de ses habitants (culturels ou sociaux) ;
- Celui qui doit servir d'accompagnement à certains objets de décoration. - Une place est un espace public : son accès est libre et accessible à la foule.
- Elle possède plusieurs possibilités d'accès : carré pour le piéton et pour l'automobiliste.
- Elle s'étend à ciel ouvert : espace exclusivement extérieur.
- Elle se caractérise par ses frontières et son bâti pour l'usager.
- La place est un lieu de liberté d'expressions.

³⁰ PANERAI (Philippe), MANGIN (David), *Projet urbain*, Marseille, Parenthèses, 2009, 185 p

³¹ Sablet, Michel, *Des Espaces Urbains Agréables À Vivre: Places, Rues, Squares Et Jardins*, Paris: Editions du Moniteur, 1988. Print

On a une double fonction de ces espaces :

- Une extension de la fonction de l'équipement principal qui en fait partie, vu le flux important de fréquentation : mosquée, marché, mairie...
- Elle permet de mieux exposer un édifice important et participe à l'aération du tissu urbain généralement dense au centre-ville.

• II.2.6.4. La place d'armes :

Elles dérivent d'un élargissement, ou d'une fortification, ces places occupent en général une position centrale et sont reliées directement au périmètre à défendre. Elles sont de vastes esplanades destinées aux entraînements et aux rassemblements militaires.

• II.2.6.5. La place du marché :

C'est le lieu où se tient habituellement le marché plus ou moins grand par son aménagement spécialisé. Presque toutes les villes anciennes possèdent ce genre de place, elles sont souvent associées à d'autres fonctions principalement religieuse, ce qui justifie la présence de mosquée et de l'église dans le prolongement de la place (Photo n°89).

Photo 89 : Place des terreaux à Lyon.
Hôtel de ville et Musée des Beaux-Arts.



Source : Jean-Marie GILLON. Les places publics un enjeu local et régional. © MRW, 2006.

Conclusion

Les espaces publics urbains ont toujours occupé une place de premier rang au sein des villes, de ce fait :

- ❖ Comprendre l'espace public, c'est comprendre ses limites, ses pratiques et ses fonctions comme espace social et lieu de contact.
- ❖ Comprendre la place publique, c'est comprendre ses compétences comme espace matériel urbain primordial dans la ville, voire un enjeu important dans les politiques et projets urbains : c'est interroger sa dimension physique comme élément moteur de la vie des gens dans une société.

CHAPITRE III :
CONCEPTION ET CREATIVITE
ARCHITECTURALE

CHAPITRE III : CONCEPTION ET CREATIVITE ARCHITECTURALE

Introduction

Les réflexions sur le processus de conception sont encore largement attribuables aux théoriciens. Peu d'architectes ont effec théorisé l'activité de conception en se basant sur leurs propres expériences de la conception.

La mise en place d'un processus de conception de projet durable doit assurer une approche systémique et intégrée dans les phases d'étude, de réalisation et de suivi des développements.

III.1. Processus de conception

III.1.1. Conception de la conception³³

Des mouvements de pensée qui ont traversé l'histoire récente de l'architecture nous pouvons retenir, quatre mouvements fondamentaux :

- **III.1.1.1. L'école des beaux-arts** : Canons esthétiques, notion de parti architectural. L'absence de réflexions synthétiques globales sur les problématiques de génération de la forme architecturale caractérise cette tendance. « Rationalisme » stylistique.
- **III.1.1.2. L'école du Bauhaus** : Unicité de la pensée créatrice de l'art et de l'industrie et de l'artisanat, Soubassement du style dit international pur, rigoureux et « technologie », à travers un purisme constructif très élaboré.
- **III.1.1.3. La pensée fonctionnaliste** : Intégration de technologies ou de produits innovants dans le projet architectural, et sur les méthodes rationnelles.
- **III.1.1.4. Le contre-mouvement, qui a succédé au Mouvement Moderne** : Emergence de discours qui exigent plus d'humanisme dans le cadre architectural et urbain, rupture avec la conception de « l'architecture objet ».

³³ SILVESTRI Chiara. PERCEPTION ET CONCEPTION EN ARCHITECTURE NON-STANDARD. Une approche expérimentale pour l'étude des processus de conception spatiale des formes complexes. Thèse de doctorat, université de Montpellier II, France, 2009.

- **III.1.2.2. Les problèmes liés à la conception**

1. Les problèmes de la conception ne peuvent pas être clairement et intégralement énoncés.

Ainsi nous ne devrions pas nous attendre à une formulation complète et statique des problèmes de conception mais plutôt elles devraient être vues comme dans une tension dynamique avec des solutions de conception.

2. Les problèmes de conception exigent une interprétation subjective

a. Les concepteurs proposent différentes solutions au même problème. Ils sont susceptibles également de percevoir les problèmes différemment.

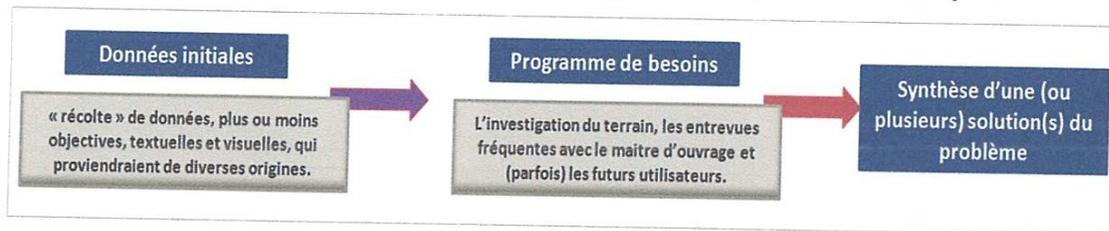
b. Il y a beaucoup de difficultés avec la mesure dans la conception et les problèmes sont inévitablement chargés de valeur. Dans ce sens, les problèmes de conception, comme leurs solutions, demeurent une question de perception subjective.

3. Il n'y a aucune manière objective ou logique de déterminer le niveau juste sur lequel il faut aborder de tels problèmes. La décision demeure en grande partie pragmatique ; elle dépend de la capacité, du temps et des ressources disponibles aux concepteurs, mais il semble logique de commencer à un niveau aussi haut que raisonnable.

III.1.3. Processus de conception en tant que processus de résolution de problèmes : ³⁵

- **Vision classique :**

Schéma 03 : Schéma de résolution de problèmes de la conception

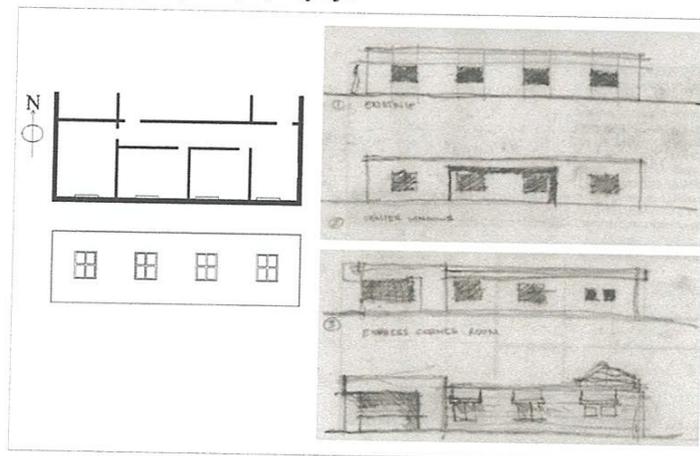


Source : (Theorie_du_Projet_Cours_02_DEF.pdf)

Même utile à la compréhension du processus de projet, la notion classique de résolution de problème est incomplète et imprécise dans le domaine de l'architecture. Plusieurs questions et limites peuvent être opposées à cette vision.

Imaginer, par exemple qu'il est possible de définir complètement le problème de projet avant de le résoudre est, évidemment, erroné.

Fig. 04 : Esquisse (01) de projet



Source : (Theorie_du_Projet_Cours_02_DEF.pdf)

³⁵ Pr. Mazouz Said, Cours 02, Théorie du projet, université de Biskra, PDF

II.1.4. Les solutions liées à la conception³⁶

1. Il y a un nombre inépuisable de différentes solutions

Puisque des problèmes de conception ne peuvent pas être clairement et intégralement énoncés il s'en suit qu'il ne peut jamais y avoir une liste exhaustive de toutes les solutions possibles à de tels problèmes.

2. Il n'existe pas de solution optimale aux problèmes de conception

a. La conception implique presque invariablement le compromis. Les objectifs parfois indiqués peuvent être en conflit direct les uns avec les autres. Rarement, le concepteur peut simplement optimiser une condition sans enregistrer quelques pertes ailleurs.

b. Comment les compromis et les relaxations sont faits reste une question de jugement habile. Il n'y a ainsi aucune solution optimale pour concevoir des problèmes mais plutôt une gamme entière de solutions acceptables. Chacune susceptible de s'avérer plus ou moins satisfaisante dans différentes manières et à différents clients ou utilisateurs.

c. Tout comme la prise de décision dans la conception demeure une question de jugement, l'évaluation des solutions l'est aussi.

Tableau 03 : Phases de conception

Phases	Taches
Préconception	1. Objectifs de la conception 2. Limites et critères 3. Contraintes du site 4. Relations spatiales 5. Considérations surfaciques préliminaires 6. Flexibilité et extensibilité
Analyse et choix du site	1. Analyse du site et sélection du terrain 2. Site development planning 3. On-site utility studies 4. Epannelage sommaire
Conception schématique	1. Plan schématique 2. Plans d'insertion dans le site 3. Coupes et façades préliminaires 4. Sélection primaire des matériaux et services

Source : (<http://www.persee.fr/>)

III.1.5. Les principaux moments de la conception architecturale³⁷

- **III.1.5.1. La phase de préconception** désignée souvent sous le nom du « programmation ».

. La programmation est également définie en tant que « consultation pour établir et définir les besoins détaillés suivantes pour un projet » (AIA 1993).

. Généralement la préconception est une étape de recherche de problème.

³⁶ http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_2002_num_36_148_2421

³⁷ A Jardin. Contribution à une méthodologie de dimensionnement des systèmes mécatroniques et leurs dimensionnements. Thèse de doctorat, université de Versailles, 2013.

- **Variables culturelles et sociales**

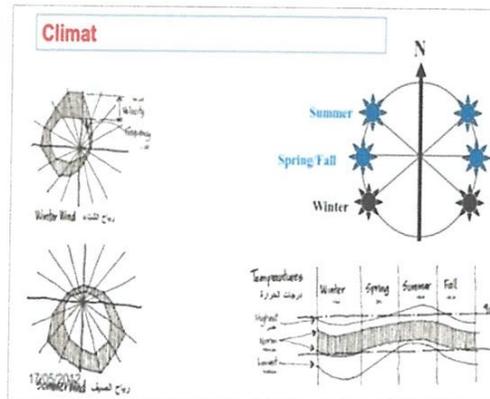
Les modes du comportement sont différents d'un pays à l'autre et parmi des personnes du même pays selon les milieux sociaux et culturels.

III.1.6.1.2. Contexte

- **Variables contextuelles et sociales**

- Choix du site
- Zoning
- Services
- Macro climat
- Micro climat
- Bâtiments environnants
- Accessibilité mécanique et piétonne

Fig. 06 : Exemple d'organigramme spatial

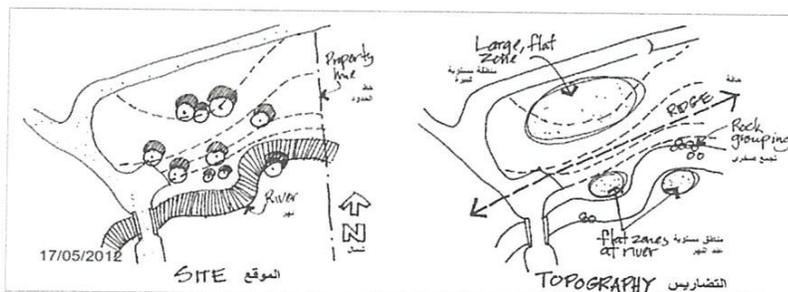


Source : (Theorie du Projet Cours 02 DEF.pdf)

- **Analyse du site**

Le choix de l'emplacement est une tâche très importante et sensible. Il affecte le succès du projet.

Fig. 07 : Exemple d'organigramme spatial



Source : (Theorie du Projet Cours 02 DEF.pdf)

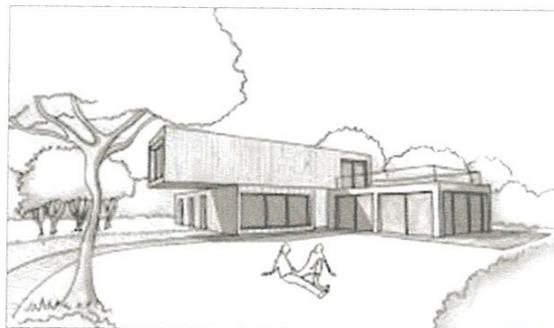
III.1.6.1.3. Forme

- Espace et ordre
 - Echelle et proportions
 - Unité dans la diversité
 - Masse et équilibre
 - Volume et composition
 - Variables de forme
-
- Zoning
 - Circulation
 - Structure
 - Clôture/ enveloppe
 - Système constructif
 - Energie
 - Contrôle climatique
 - Image

III.1.6.1.4. Esquisse

L'esquisse est la première représentation d'un projet de construction

Fig. 08 : Esquisse (02) de projet



Source : (construction-maison.ooreka.fr)

III.1.6.1.5. Maquette finale

Une maquette est une représentation physique réduite d'une structure construite dans le but d'étudier des aspects particuliers d'une conception architecturale ou de présenter un projet.

Photo 82 : Maquette du projet (NEO-Stade).



Source : (www.bruzz.be)

- Réaliser un diagnostic local partagé
- Définir les besoins
- L'image directrice
- Identifier les attentes des uns et des autres en vue de la rédaction d'un « cahier des charges ».
- **La conception**

Concerne la mise en espace du projet, sa formalisation concrète. Il s'agit à partir du cahier des charges, de réaliser des études d'architecture et d'urbanisme en même temps (concevoir des logements, des équipements collectifs, ...), qui seront également soumises à la consultation des différents groupes d'acteurs sous la forme d'esquisses, de montages photos, de maquettes...

L'aboutissement de cette phase est la validation du projet de construction ou du plan d'urbanisme : plan de quartier, plan d'affectation, plan directeur,...etc.

III.2. La durabilité d'un projet⁴⁰

III.2.1. Le développement urbain durable

III.2.1.1. Définition

Le développement durable a pour objectif de « promouvoir un projet collectif visant à rendre compatible, à long terme, les exigences de l'environnement et du développement économique et social » (Cunha, 2005 : 3)

La ville durable doit être à la fois supportable pour l'environnement et supportable pour l'homme, sans mettre en péril la vitalité économique.

III.2.1.2. Enjeux du développement urbain durable

Les concepts clés sont la viabilité, l'efficacité et la justice environnementale.

- **La viabilité**

Le concept de viabilité met l'accent sur la nécessité de maintenir à long terme les capitaux économiques tout en veillant à la reproduction des ressources naturelles et au développement des technologies vertes (énergies renouvelables, normes techniques pour les constructions ou les véhicules...), le recyclage des matériaux et des déchets,...etc.

- **L'efficacité**

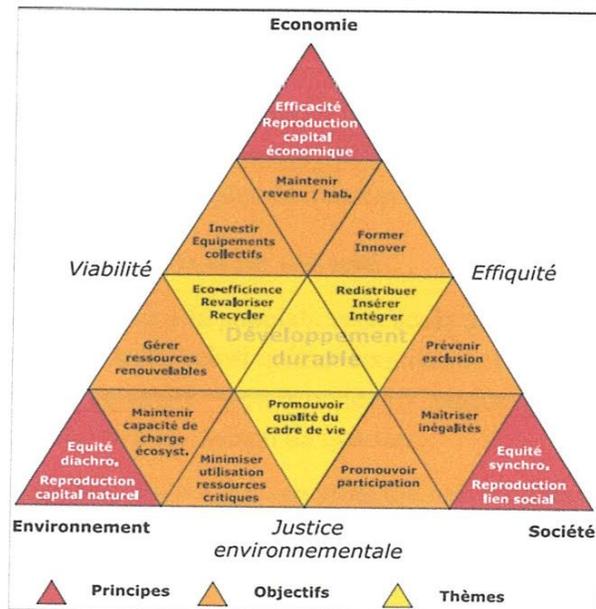
(Cunha, 2005) est un néologisme qui fait converger les notions d'efficacité économique et d'équité sociale. Le point de rencontre de ces objectifs se situe dans une répartition plus équitable des ressources, la valorisation des productions locales et de la solidarité, ainsi qu'une meilleure prise en compte des coûts et bénéfices sociaux des différents modes de production ou de consommation.

⁴⁰ Lucile Devely. Etude de la marchabilité et des facteurs incitant à la marche dans un quartier chaud-fonnier. Thèse de Master. université de Lausanne. 2012.

- **La justice environnementale**

Cette notion renvoie à la « distribution territoriale des avantages et des coûts environnementaux » (Cunha, 2005). Elle interroge les conditions d'accès à un cadre de vie de qualité pour les différentes populations; répartition des nuisances et des risques environnementaux (pollution, bruit, etc.) ainsi que les potentiels d'accès aux espaces verts de détente, de loisir ou de consommation. Cet enjeu concerne très directement le projet urbain, puisqu'il s'agit, au-delà des impératifs de densification, de garantir pour tous l'accès à une certaine « qualité urbaine ».

Schéma 05 : Schéma des enjeux du développement urbain durable



Source : (Cunha, 2005 : 16)

III.2.1.3. Principes stratégiques pour l'urbanisme durable⁴¹

Les principes de l'urbanisme durable permettent de mieux comprendre comment aménager la ville, comment réaliser des projets urbains de qualité. Ces principes sont interdépendants, et doivent toujours être abordés conjointement dans le projet.

- **Valoriser les espaces publics**

Les espaces publics sont une des variables-clés pour des projets urbains de qualité, c'est-à-dire pour mettre en espace un cadre de vie agréable et convivial.

- **Densifier**

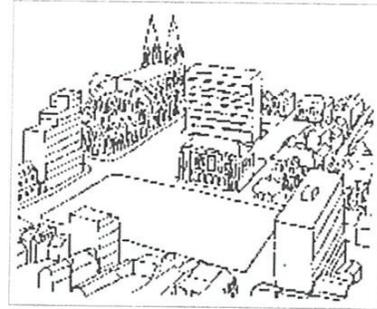
La densification du bâti est une opportunité d'un point de vue environnemental et économique, voire même sous l'angle du lien social. La perception d'une densité excessive est à mettre avant tout en relation avec la qualité des aménagements extérieurs plus qu'avec la hauteur des bâtiments.

⁴¹ https://villedurabledotorg.files.wordpress.com/2012/09/memento_final_allège.pdf

III.2.1. Le volume de la place

- 1- Prendre en compte la place et son quartier environnant : il y a des petites et des grandes places.
- 2- Donner de l'unité à la place, généralement entourée de bâtiments; ceux-ci devant constituer un cadre ordonné, par la hauteur, par la modénature et l'aspect des façades.
- 3- Mettre en valeur ou modifier le caractère de la place et la qualité du paysage urbain, créés par les rapports existants entre la surface de la place et la hauteur des constructions alentour.

Fig. 09 : Esquisse (03) le volume de la place



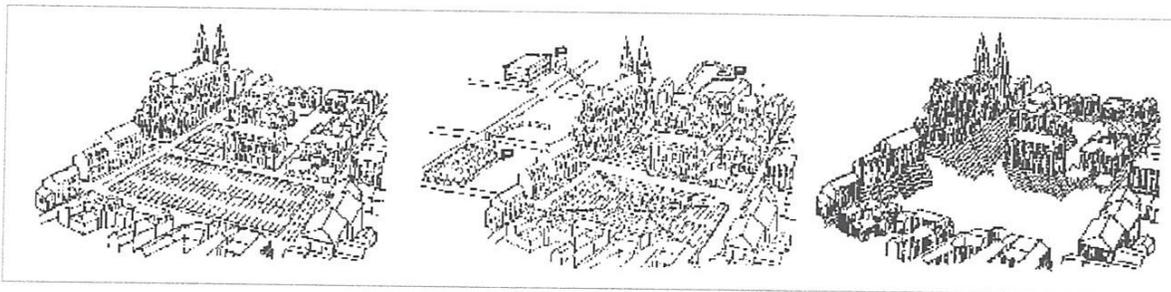
Source :

(<https://www.arturbain.fr/arturbain/concours/2007/>)

III.2.2. Le stationnement des véhicules et l'espace pour les piétons

- 1- Réduire, voire supprimer le stationnement des véhicules de surface pour augmenter l'attractivité, l'accessibilité et l'animation de la place (report sur des aires de stationnement au voisinage, mise en souterrain ou en silos, etc.)
- 2- Revoir le plan de circulation, le plan de déplacement et la desserte des transports en commun non nuisant (bruit, pollution de l'air, etc.) à l'échelle de la ville, etc.
- 3- Repenser la fréquentation et l'animation de la place, par une bonne connaissance des divers modes d'occupation de l'espace pour les activités sociales (fêtes, marchés, défilés, etc.)
- 4- Améliorer la sécurité du piéton, par la réduction des conflits voitures piétons avec un traitement au sol adapté aux piétons.
- 5- Aménager des lieux de repos et de détente pour les différents types de populations (personnes âgées, jeunes enfants, etc.) et tenir compte de l'ensoleillement pour localiser les terrasses des cafés, boutiques, etc.

Fig. 10 : Esquisse (04) stationnement et espace pour piétons



Source : (<https://www.arturbain.fr/arturbain/concours/2007/>)

CHAPITRE IV :
ANALYSE DES EXEMPLES DE PLACES
PUBLIQUES

CHAPITRE IV : ANALYSE DES EXEMPLES DE PLACES PUBLIQUES

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons développer deux expériences de deux pays étrangers et de deux villes algériennes et essayer de comprendre leurs stratégies de mise en valeur des médinas à travers l'analyse des projets réalisés dans ce but, et les comparer avec celles de l'Algérie pour pouvoir en tirer l'anomalie.

- *Le 1er exemple livresque : le projet d'aménagement de la place Zollhallen en Allemagne.*
- *Le 2eme exemple livresque : le projet de réaménagement de la place Bellecour en France.*
- *Le 1er exemple existant : le projet d'aménagement de la place du 1er NOVEMBRE 1954 (ex place d'armes) à Oran.*
- *Le 2eme exemple existant : le projet d'aménagement de la médina de la place des martyrs (Sahat Echouhada) à Batna.*

VI.1. Les exemples livresques

VI.1.1. La place Zollhallen⁴⁴

Photos 83; 84 : La place Zollhallen



Source : (<http://lepamphlet.com>)

• VI.1.1.1. Situation et présentation de la place Zollhallen

La place est située dans le centre historique de Fribourg en Brisgau, sud-ouest de l'Allemagne.

C'est la nouvelle contrepartie de la salle des douanes historique.

⁴⁴ <http://www.landezine.com/index.php/2015/04/flood-zone-on-public-plaza-design-atelier-dreiseitl-landscape-architecture/>

• VI.2.1.2. Fiche technique

Tableau 06 : Fiche technique de La place du 1er NOVEMBRE 1954

Date d'aménagement	Elle s'est construite par strates successives à partir de 1832. Appelée « La place Napoléon » en 1832, puis « La places d'Armes » en 1938 et enfin la place 1er Novembre 1954 après l'indépendance.
Forme et superficie	Forme et superficie : presque carrée de 110 m chaque coté (12100 m ²).

Source: l'auteur

• VI.2.1.3. Interventions

- Installation de planchers bois au nord de 2 kiosques, constituant des terrasses orientées vers l'esplanade.
- Animation continue le long d'un axe Est-Ouest. Voués à l'activité de vente de fleurs ou de restauration légère.
- Un sol mixte composé de béton et de pierre.
- Eclairage nocturne avec des poteaux à leds.
- Le repositionnement des deux bassins répond à deux objectifs, le respect de la composition et de la géométrie de la Place et la conservation de la trame d'arbres.

Photo 92 : 93 : 94 : La place du 1er NOVEMBRE 1954 (ex place d'armes)



Source : (<http://www.marhba.com>)

VI.2.2. La place des martyrs (Sahat Echouhada)⁴⁷

Photo 95 : 96 : La place d Martyrs (Sahat Echouhada)



Source : (algerieautrefois.com)

• VI.2.2.1. Situation et présentation des martyrs

Elle se situe au centre ville de Batna,nord-est de l'Algérie, à l'intersection de l'avenue de l'indépendance et des allées Ben Boulaid (ex-allées Bocca).

La place est marquée aujourd'hui par la maison de culture qui se situe en face.

Carte 04 : La place des Martyrs.



Source: (Google.com/ earth, map) traité par l'auteur

⁴⁷ <http://eljadidasat.info/index.php/113-societe/1281-hommage-aux-martyrs-de-ladir>

son axée principale, incite à élargir le flux de trafic. Mais en plus de sa proximité de l'école, on y voit souvent des écoliers en masse, accompagnés de leurs parents passant par la place.

Il se trouve parfois quelques célébrations juvéniles dont: des danses urbaines, de pratiques musicales, mais qui restent encore timides, et restreints par rapport aux grands événements donné à un grand public urbain.

Conclusion

Les places publiques constituent un atout économique important si l'on en intervient correctement. En effet, ces espaces pourraient alors changer totalement la tournure, en imaginant le scénario le plus agréable, les espaces abandonnés pourraient devenir des espaces culturels et de loisirs où l'ont viendraient se détendre, se rencontrer, on pourra boire un thé dans une cafétéria chic. Toutes les activités nuisibles par leur odeur, leur bruit, leur déchets seraient déplacées et il ne resterait plus que des espaces de détente, avec une population qui savait y vivre, l'animer, l'investir dans toutes ses fonctions.

Introduction à la partie

Après avoir constitué la base de connaissances nécessaire, et pour mieux répondre à l'objectif principal de notre recherche et de vérifier l'hypothèse tracée.

On a opté dans une deuxième partie pour l'analyse et le diagnostic du site, afin d'en faire ressortir les atouts et les faiblesses et d'essayer notamment de remédier à toute défaillance tirée par notre analyse.

Pour cela on va :

- essayer dans un premier temps de faire une courte présentation de la ville de Guelma ainsi que ses principales caractéristiques, et de faire une brève étude d'un cas de ses placettes afin d'en tirer la genèse de son espace public.

- A partir de là nous allons élaborer une analyse sur le terrain d'intervention et son environnement immédiat, où notre projet sera projeté.

En ce qui concerne notre projet on va essayer dans le troisième chapitre de formuler des enjeux qui vont répondre à nos objectifs prédéfinis, ainsi que les stratégies élaborées pour y'arriver.

Ces enjeux vont par la suite nous amener à proposer les scénarios adéquats et d'intervenir sur notre terrain.

CHAPITRE I : APPROCHE CONTEXTUELLE

CHAPITRE I : APPROCHE CONTEXTUELLE

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons développer deux expériences de deux pays étrangers et de deux villes algériennes et essayer de comprendre leurs stratégies de mise en valeur des médinas à travers l'analyse des projets réalisés dans ce but, et les comparer avec celles de l'Algérie pour pouvoir en tirer l'anomalie.

I.1. Présentation de la région de Guelma

I.1.1. Situation et description de la région de Guelma

Ville de l'Est Algérien, Guelma est située au nord-est de l'Algérie, à 60 km de la mer méditerranéenne, à 100 km de la métropole Constantine et à 150 km de la frontière tunisienne. S'étend sur une superficie de 3.686,84 Km² et abrite une population estimée au 31/12/2015 à 530.736 Habitants dont 25 % sont concentrés au niveau du Chef Lieu de Wilaya. La densité moyenne de cette population est de 144 Hab. /Km². Elle est limitée par pas moins de six wilayas qui sont :

Au nord par Annaba, Skikda et Taref

Au sud par Oum El-Bouaghi

A l'est par Souk Ahras

Et enfin par l'ouest par Constantine.

Guelma se situe au cœur d'une grande région agricole à 290 m d'altitude, entourée de montagnes (Maouna, Debegh, Houara) ce qui lui donne le nom de ville assiette, sa région bénéficie d'une grande fertilité grâce notamment à la Seybouse et d'un grand barrage qui assure un vaste périmètre d'irrigation.

Carte 05: situation de la ville de Guelma.



Source: Google Earth Pro 2016

Elle occupe aussi une position géographique stratégique, en sa qualité de carrefour dans la région nord-est de l'Algérie, reliant le littoral des Wilaya de Annaba, El Tarf et Skikda, aux régions intérieures telles que les Wilaya de Constantine, Oum El Bouaghi et Souk-Ahras.

I.1.2. Aperçu historique

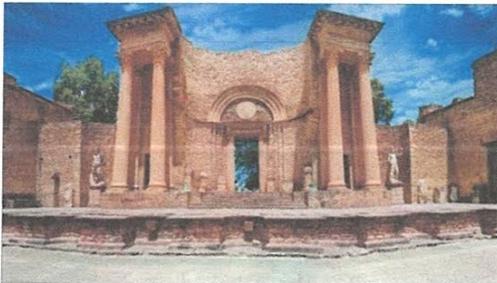
L'existence de Guelma en tant que territoire est profondément ancrée dans l'histoire ancienne, les ruines romaines attestent jusqu'à aujourd'hui de ce passage historique.

En l'an 311 de notre ère, Calama connût un violent séisme qui l'a entièrement détruite.

Entre le 4^e et 5^e siècle, les vandales l'envahirent, suivis par les byzantins avant de connaître la conquête musulmane au 7^e siècle et les turcs du 16^e au 19^e siècle.

Agro-pastorale par excellence, la région de Guelma est habitée depuis l'aube de l'humanité, comme l'atteste divers matériaux, inscriptions libyques et stèles funéraires mis au jour par les chercheurs archéologiques. Avec Hippone, Taghaste et Cirta, l'antique Calama constitue alors, indéniablement un centre d'habitat de la civilisation numide au cours de 1^{er} millénaire avant J.C., au point que les phéniciens s'y installent progressivement, faisant de Calama et sa région une enclave convoitée où ils érigent des postes et des fortifications.

Photo 98: L'antique Calama.



Source: (www.flickr.com/photos/dzsergio)

Photo 99: Théâtre romain Guelma.



Source: (www.skyscrapercity.com/showthread.php?page=14)

Devenue possession romaine prospère dès le 1^{er} siècle de notre ère, Calama est érigée en Municipale puis en colonie, pour constituer, avec Hippone et Sétif, les principaux greniers à blé de l'empire, sous le règne des Sévère. Son imposant théâtre de 4500 places, l'un des plus grands et des mieux conservés d'Afrique du Nord, est témoin de son statut de pôle économique et d'échanges.

Vint ensuite l'époque de la civilisation arabo-musulmane qui marquera à jamais, l'histoire de Calama appelée désormais « Guelma ». Elle participe dès lors au rayonnement économique et culturel sous le régime des Fatimides et des Zirides.

L'histoire précoloniale de Guelma est riche en événements, et son territoire est parsemé de sites d'une étonnante originalité.

Avec l'arrivée des Français en 1836, Guelma fût reconstruite sur ses anciennes traces, et le mur de l'enceinte fût repris. Ainsi, l'héritage légué fût un tracé en damier à boulevards larges et des îlots réguliers. Ce qui fait de lui aujourd'hui une composante urbaine assez distincte qualifiée de ville basse, ensoleillée et assez aérée et à partir de laquelle d'ailleurs la ville a démarré sa croissance.

Et si Guelma parlait, elle dirait : « *Je fus une terre de batailles et de passions. Tout au long des siècles, les eaux de la Seybouse ont rougi du sang de mes braves... J'ai vécu les guerres puniques, connu la colonisation romaine, et côtoyé Byzance avant de rentrer dans la spiritualité de l'Islam, pour retomber dans l'emprise des ottomans et replonger dans la colonisation française et retrouver enfin l'indépendance* ».

I.1.3. Approche biophysique

• I.1.3.1. Relief

Les traits fondamentaux qui caractérisent le relief de cette région sont : · Une bande montagneuse, avec des altitudes d'environ 700 m et des sommets qui ne dépassent pas les 1500 m · des plaines côtières. Les zones intérieurs ou se trouvent des hauts plateaux, d'altitudes comprises entre 500 m et 700 m.

• I.1.3.2. Climat

Le territoire de la Wilaya se caractérise par un climat subhumide au centre et au Nord et semi aride vers le Sud. Ce climat est doux et pluvieux en hiver et chaud en été. La température qui varie de 4° C en hiver à 35.4°C en été, est en moyenne de 17,3° C.

Quant à la pluviométrie, elle varie de 400 à 500 mm/an au Sud jusqu'à près de 1000 mm/an au Nord. Près de 57% de cette pluviométrie est enregistrée pendant la saison humide (Octobre Mai).

• I.1.3.3. Hydrographie

Trois grands oueds traversent la région d'étude, la SEYBOUSSE, l'oued BOUHAMDANE et l'oued ELKEBIR. La SEYBOUSSE qui prend naissance dans les monts de GUELMA, coule en direction du nord depuis BOUCHEGOUF jusqu'à ANNABA, c'est un des plus grands oueds d'Algérie, avec un débit annuel de 500 millions de m³.

I.2. L'espace public dans la ville de Guelma

Culture et loisirs

Infrastructures existantes au 31/12/2015

Tableau 07: Infrastructure de culture et loisirs.

Désignation	Nombre	Etat
Salle de cinéma	01	Réhabilité et en cours d'équipement
Bibliothèque communale	34 FCCL	En cours d'équipement
Bibliothèque de Guelma	01 PSD	Réalisation en cours
Bibliothèque d'Oued Zénati	01 PSD	Non lancé
Théâtre municipale (régional)	01	Phase de réhabilitation 2012 Etat moyen
Théâtre romain	01	Patrimoine de l'APC
Centres culturels communaux	13	Etat moyen
Maison de la culture	01	/
Mémorial	Direction des moudjahidine	/
Sales de dépôt des objets antiques (au sein du théâtre romain)	/	Bon état
Jardin épigraphique	01	/

Source : (MONOGRA EDITION 2016)

Jeunesse et sports

Infrastructures existantes au 31/12/2015

Tableau 08: Infrastructure de jeunesse et sports.

Désignation	Nombre
Maisons de jeunes	20
Salles omnisports	03
Salles polyvalentes	02
Salles EPS	00
Salles de spectacles	00
Stades communaux	30
Stades omnisports	01
Aires de jeux	00
Piscine semi olympique	01
Complexe sportif de proximité (CSP).	12
Auberge de jeunes	04
Cité sportive (CIAJ)	01
CLS	01
Terrain de Proximité	64
Bassin de natation	01

Source : (MONOGRA EDITION 2016)

I.3. La qualité des places au centre-ville (cas de la place de l'indépendance)

I.3.1. Présentation

La place se situe dans le centre-ville colonial de Guelma dans un tissu très dense.

Elle est de forme carrée de 2800 m², accessible de toutes les directions.

Carte 06: Vue aérienne sur la place.



Source : Google Earth traité par l'auteur.

I.3.2. Bref historique

La place de l'indépendance connaissait son vrai rôle pendant la période coloniale autant qu'espace de rencontre de détente et de communication de la population.

Les kiosques à musique existaient dans les espaces publics (terrasses des jardins, placettes publiques,...) où se disposent des bancs ou chaises, l'ensemble détermine souvent un axe d'écoute privilégié (manifestations, concertations, spectacles,...).

Photo100: Guelma époque coloniale.



Source : (<http://www.vitamedz.org>).

I.3.5. Le commerce

Le commerce est la fonction majeure de cette place.

Un kiosque cafétéria avec des tables et des chaises dans la place.

Un kiosque (bureau de tabac).

Les étales de ventes de vêtements et d'autres articles.

Photo 102; 103 : Le commerce dans la placette.



Source : l'auteur.

I.3.6. Le mobilier urbain

Une fontaine au centre de la placette.

Deux bacs à ordures.

Eclairage nocturne par des poteaux à double leds.

Barrières métalliques autour de la fontaine.

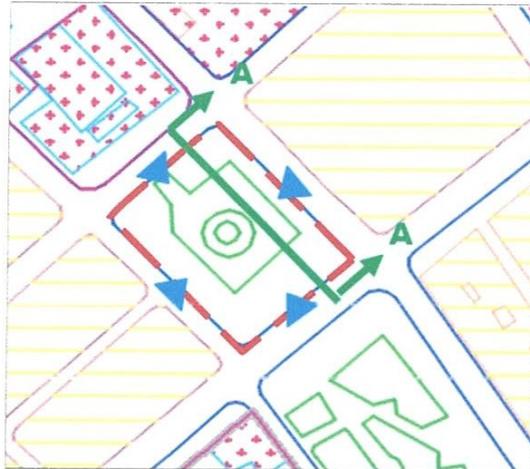
Végétation : des arbres buis assurant une grande surface d'ombre.

Bancs en bois

Synthèse : L'absence de quelques types du mobilier urbain (panneau d'information, bacs à fleurs...) la prédominance du commerce illicite détériore la fonction du site (place).

I.3.7. Les échappées visuelles de la place de l'indépendance (selon Philippe Panerai, Analyse urbaine)

Carte 07 : Les accès à la place de l'indépendance



Source : PDAU Guelma traité par l'auteur.

Photo 104 : Accès à la place de l'indépendance



A-OUVERTURE

La place s'ouvre directement sur la rue du 1^{er} Novembre.

Photo 105: Accès à la place



B-FERMETURE

La vue est fermée par les bâtiments.

Photo106 : Accès à la place



C-PROFIL

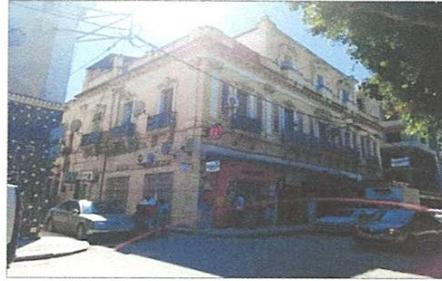
Le paysage est perçu à moitié.

Source : l'auteur.

D-CONVEXITE

Les rues environnantes sont convexes par leurs bâtiments.

Photo 107 : Accès à la place



E-COULISSES

Cet effet du paysage urbain est créé par la pente de la voie.

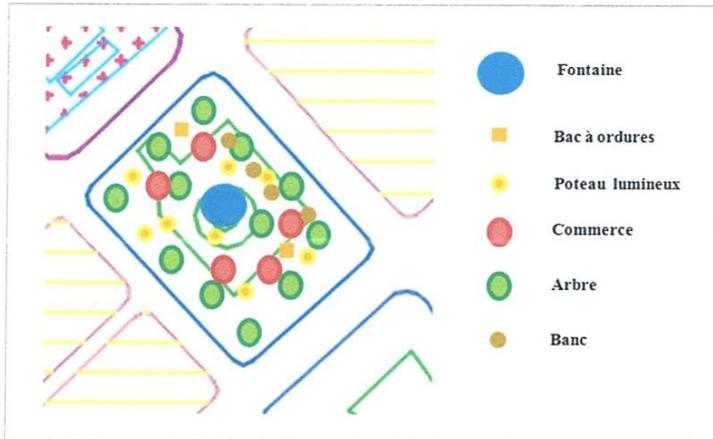
Photo 108 : Accès à la place



Source : l'auteur.

I.3.8. L'aménagement de la place de l'indépendance

Carte 08 : Le mobilier urbain dans la place de l'indépendance.



Source : PDAU Guelma traité par l'auteur.

Photo 109 : Banc public



Photo 110 : Fontaine

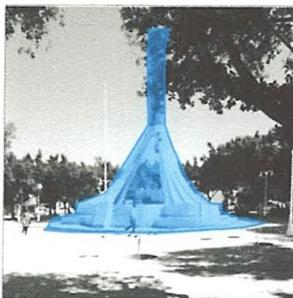


Photo 111 : Arbre

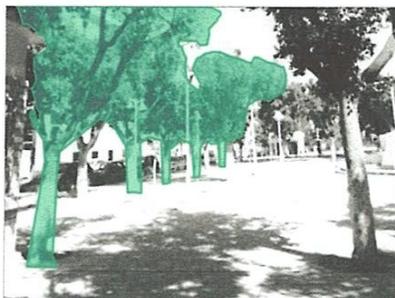


Photo 112 : poteau lumineux à double leds



Source : l'auteur.

I.3.9. L'aménagement de la place de l'indépendance

- **Façade urbaine** Les bâtiments environnants de la place de l'indépendance sont de style colonial très bien conservés et entretenus continuellement.



**Immeuble 1
(habitat/ bureau)**

- Les ouvertures en verticales pour casser l'horizontalité de la construction de style colonial.
- Des balconnets en mitoyenneté et en horizontalité (balcons filants).
- Des ouvertures en porte fenêtre-en boiserie simple.
- Absence de toiture en tuile, uniquement des terrasses.

**Immeuble 2
(habitat/ bureau)**

- Bâtiment colonial R+2 munie d'une terrasse ouverte, le deuxième étage est à mis dimension du premier et au centre de la bâtisse.
- Des ouvertures au 1er étage en portes fenêtres avec un balcon filant.
- Des ouvertures au 2ème étages en fenêtres, boiserie simple.
- Du commerce au RDC avec une entrée à l'extrémité de l'immeuble non distincte.

**Mosquée
« BEN
BADIS »**

- Des arcades en mitoyenneté ornées de décorations et séparer par des colonnes.
- Des balconnets en fer forgé.
- Ornementation: corniche surélevé de couleur bleue.
- La porte n'est pas vraiment distincte placée juste au milieu de la bâtisse.
- Il existe deux minarets et une petite coupole.

Immeuble 3

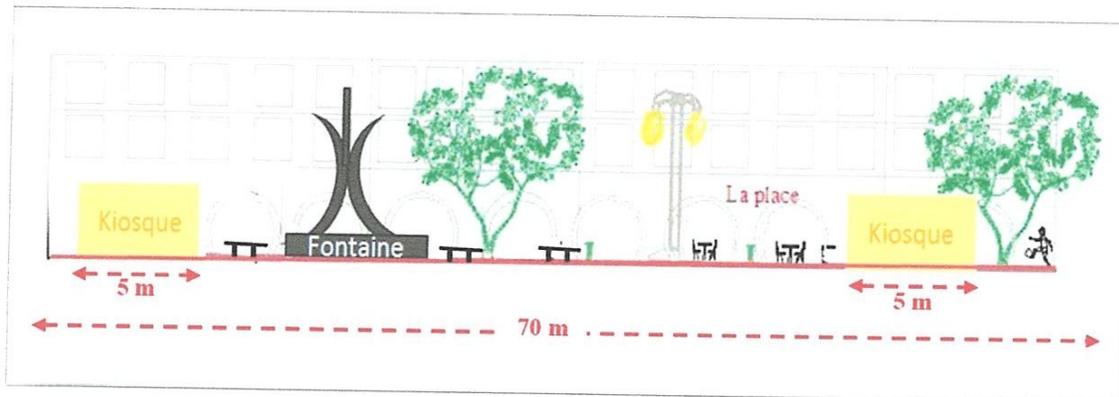
- Un bâtiment R+2 datant de l'ère coloniale.
- Au RDC on a un commerce et une entrée.
- Les ouvertures sont ornées par des frises en béton.
- Des balcons en fer forgé propre à chaque porte fenêtre.
- Des toitures terrasses inaccessibles.

Immeuble 4

- Un bâtiment R+1 et l'autre R+2 datant de l'ère coloniale.
- Au RDC on a un commerce et une entrée.
- Les ouvertures sont ornées par des frises en béton.
- Des balcons en fer forgé propre à chaque porte fenêtre.
- Des toitures terrasses inaccessibles.

I.3.10. Coupe sur la place de l'indépendance

Coupe 02 : Coupe sur la place de l'indépendance (A-A)



Source : l'auteur.

- **Nom** : la place de l'indépendance.
- **Largeur** : 70 m
- **Longueur** : 40m
- **Revêtement du sol** : pavage en béton.
- **Circulation** : uniquement piétonne.
- **Mode de déplacement** : piéton, vélo.
- **Activité** : commerce, détente.

CHAPITRE II : ANALYSE URBAINE

CHAPITRE II : ANALYSE URBAINE

Introduction

III.1. Présentation du site d'intervention

C'est l'ancien jardin parc réaménagé récemment pour être la placette de la ZHUN.

III.2. Critères de choix du site

La réussite du projet est en fonction de la pertinence d'implantation dans un tissu urbain.

Le site est un lieu fréquenté par un nombre important de visiteurs locaux, et de proximité.

Environnement urbain : situation au centre ville.

Proximité des équipements publics et de zones résidentielles collectives et individuelles.

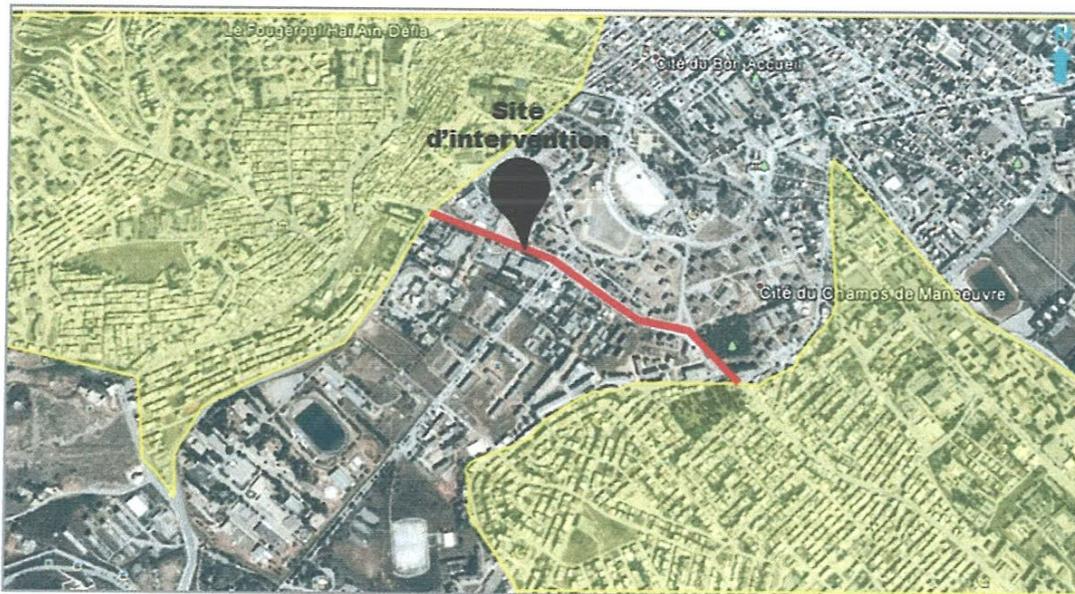
Proximité du transport urbain.

III.3. Situation et limites du terrain

Le terrain d'intervention se localise au Nord Est du centre-ville de Guelma.

Il est situé sur le long d'un axe important reliant les deux cotés Est et Ouest de la ville.

Carte 09 : Situation du terrain



Source : Google Earth traité par l'auteur.

Il est délimité :

Au Nord, Nord-Ouest et à Est, par la cité résidentielle Guehdour Tahar.

A l'Ouest, par des équipements qui sont : le CLS, la protection civile et la sureté de la Wilaya.

Au Sud, par des équipements qui sont : le bureau d'Algérie poste, la maison de jeunes, palais de culture et le palais de justice.

III.4. Accessibilité

Son accessibilité se fait essentiellement par la partie basse, accessible par 3 points d'entrées (1 accès mécanique et deux accès piétons).

Elle est accessible aussi du côté Sud-est par des accès non matérialisés (terre battue). Mais par la partie haute, il n'existe qu'un seul accès matérialisé par des escaliers (voir Carte n° 10).

III.5. Nœuds

Le site est caractérisé par plusieurs valeurs urbanistiques.

Les carrefours sont à la fois, des points de jonction, d'articulation, de circulation et de communication entre les différentes voiries du site (voir Carte n° 11).

III.6. La hiérarchisation des voies

D'après sa situation par rapport à la ville il contient deux voies principales de transit et de desserte (tunnel et le boulevard), il est ceinturé aussi par une voie, secondaire, une autre tertiaire et une impasse (voir Carte n° 12).

III.7. Transport et stationnement

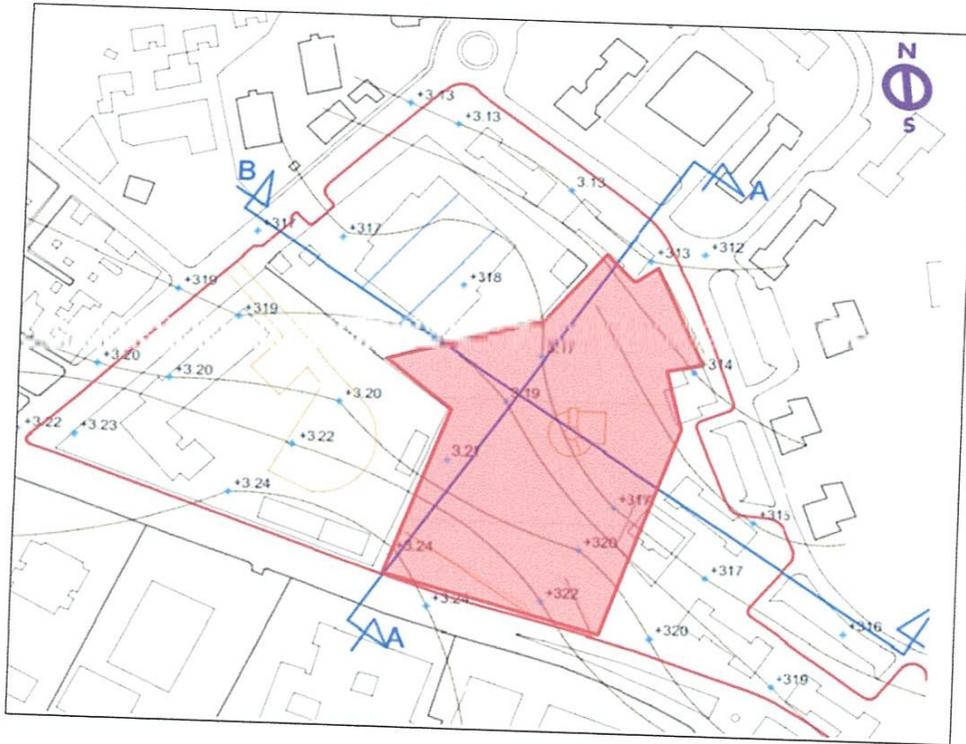
Situation à proximité de plusieurs arrêts de bus, donc une zone facile à accéder.

Il existe beaucoup de zone de stationnement des véhicules dans la cité résidentielle « Guehdour Tahar » et un parking dans la partie sud de la placette (voir Carte n° 13).

III.8. La morphologie du terrain

Le terrain couvre une superficie de 1.9130 m², il s'étend sur 196.11 m de longueur et 116.43 m de largeur.

Carte 14 : Terrain d'intervention



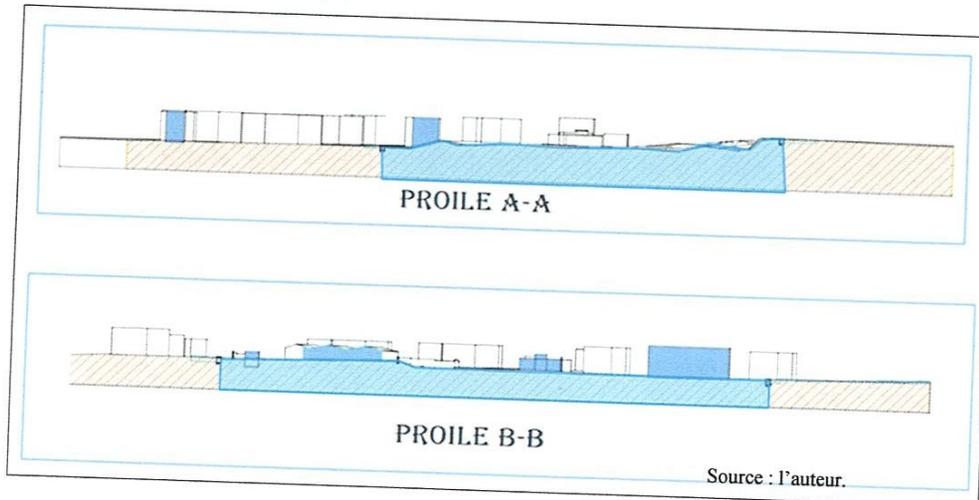
Source : PDAU Guelma traité par l'auteur.

Les profils topographiques

Le terrain bénéficie d'une pente douce, très légère de 0.8 % au sens longitudinal (coupe B-B) et de 0.3% au sens transversal (coupe A-A).

Sa pente diminue progressivement vers le sud assurant une ouverture vers la placette.

Coupe 03 : Profils topographiques



Source : l'auteur.

III.9. Le flux mécanique et piéton

Le flux mécanique est important dans les points de jonction et les voies principales surtout pendant les heures de pointe.

Le flux piéton est important dans la cité résidentielle et à proximité des équipements (voir Carte n°15).

III.10. Le revêtement du sol

Il y'a une mixité au niveau du revêtement dans notre site entre pavage en béton, goudron, mauvaise herbe et terre battue (voir Carte n°16)